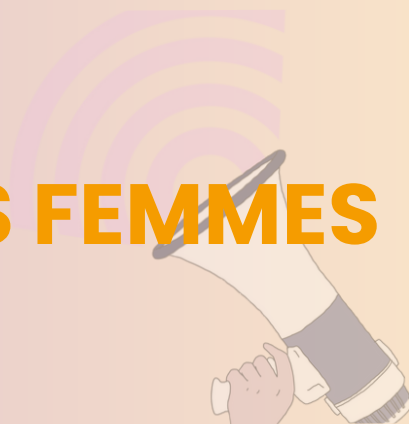


Lettre ouverte

ALERTE, DROITS DES FEMMES EN DANGER !



Les CIDFF en région Centre-Val de Loire en situation financière critique

En région Centre-Val de Loire, les cinq Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont des associations présentes dans les six départements (un CIDFF est interdépartemental). Comme dans toute la France métropolitaine et d'outre-mer, **ces CIDFF agissent au plus près des territoires**. Les professionnel·les informent sur les droits, font de la prévention et de la sensibilisation, accompagnent les victimes de violences sexistes et sexuelles et les femmes dans leurs parcours. Les entretiens sont confidentiels, anonymes et gratuits. **En 2024, ce sont 20 018 demandes d'informations qui ont été réalisées, parmi lesquelles 6 683 entretiens pour 4 590 personnes dont presque la moitié victimes de violences sexistes et sexuelles**. Les CIDFF ont une place et un rôle essentiels, c'est pourquoi ils sont investis d'une mission d'intérêt général par le Service Droits des Femmes et de l'Égalité sous l'égide du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

L'expertise des **43 professionnel·les réparties sur tout le territoire régional** (dont 5 à la Fédération Régionale) est indispensable pour répondre aux enjeux de société et aux priorités affichées par le gouvernement. Pour mener leurs actions, les CIDFF ont besoin de sécurité financière car plus de **80 % de leurs budgets proviennent de fonds publics** (État, Région, Départements, Communes et fonds spécifiques). Or, **la diversité des sources de financements et les coupes budgétaires annoncées fragilisent les CIDFF voire menacent leur existence** pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, par arrêté du 6 août 2024, le gouvernement a acté l'extension de la prime « Ségur » aux salarié·es du secteur social privé dont les professionnel·les des CIDFF sans qu'aucune compensation de son financement ait été évoquée. S'ils se réjouissent de la reconnaissance actée concrètement par cette prime au regard de la qualité du travail effectué par les professionnel·les, **les CIDFF contestent la manière dont la décision a été prise et subissent une augmentation conséquente de leur masse salariale, évaluée pour le territoire régional à plus de 198 000€ pour l'année 2025**.

Par ailleurs, malgré les incertitudes sur les subventions attendues pour 2025, qui laissent augurer une baisse, l'État prône une extension des services dispensés par les CIDFF, particulièrement en milieu rural.

Nous sommes convaincu-es de la nécessité de lutter contre l'isolement des femmes mais encore faudrait-il que les moyens nécessaires à la qualité des interventions pour irriguer un territoire plus important soient à la hauteur des enjeux. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de répondre à la demande avec les moyens dont nous disposons. Les budgets sont de plus en plus tendus et les emplois sont menacés. Or, **si notre travail n'est pas assuré faute de financements, l'État sera confronté à une augmentation de ses dépenses sociales, de santé, de sécurité et de justice pour guérir, alors que notre action aurait été de prévenir.**

Concrètement, le non-remplacement voire le licenciement d'un-e juriste allonge les délais de rendez-vous, pouvant aller de quelques jours à trois semaines, alors que certains sont demandés dans l'urgence. **Veut-on fragiliser encore plus les femmes, particulièrement celles qui sont victimes de violences, mettre en danger les enfants témoins et victimes de ces violences ?** Vouloir l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences ne doit pas se contenter de simples déclarations et de slogans. Au moment où notre projet associatif national affirme l'importance d'un féminisme de terrain, qui fait écho aux enjeux de notre société, **les CIDFF attendent de l'État un soutien financier réel et à la hauteur des enjeux et de la mission qu'il nous a déléguée depuis plus de cinquante ans.**

En dénonçant le désengagement de leurs financeurs, les associations des CIDFF de la Région Centre-Val de Loire sont solidaires de toutes les associations, elles aussi menacées, qui, comme elles, travaillent pour l'intérêt général en assurant des missions auprès du public pour plus de justice sociale et d'égalité des droits.

Vouloir une société plus juste a un coût, les CIDFF veulent une sécurité budgétaire pour pouvoir assurer pleinement leurs missions.

SONT SIGNATAIRES DE CETTE LETTRE OUVERTE :

Fédération régionale des CIDFF Centre-Val de Loire

La Présidente

Joëlle JEDRYKA

La Directrice

Mathilde BRIERE

CIDFF du Loiret / 45

Les Présidentes

Colette MARTIN-CHABBERT

Monique BERTIN

La Directrice

Ana SERRANITO

CIDFF du Cher / 18

La Présidente

Chantal LEVEQUE

La Directrice

Camille LOURENCO

CIDFF de l'Indre-et-Loire de l'Eure-Loir / 37-28

La Présidente

Marie-Line MOROY

Les co-Directrices

Astrid BROUARD

Céline RODRIGUEZ

CIDFF du Loir-et-Cher / 41

La Présidente

Caroline MATHIEU

Le Directeur

David LENGLET

CIDFF de l'Indre / 36

La Présidente

Laure BROQUIER

La Directrice

Anne VERDIER-PARENT